

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Paris, le 12 mars 2020

Des mesures d'urgence et de plus long terme pour faire face à la crise

La crise du coronavirus a d'ores et déjà des conséquences dramatiques pour de très nombreux secteurs (transports, logistique, tourisme, événementiel, spectacles...) qui risquent de conduire à des défaillances à très brève échéance. Les pertes de chiffre d'affaires d'aujourd'hui ne se rattraperont pas demain.

Cette crise risque de se diffuser à l'ensemble de l'économie. Il est donc indispensable de prendre des mesures immédiates et de plus long terme pour en diminuer au maximum les impacts sur l'emploi et la compétitivité.

Geoffroy Roux de Bézieux appelle à l'union sacrée des entrepreneurs et les invite à rester solidaires notamment dans la relation avec leurs fournisseurs (adaptation des contrats, des délais de paiement...). Il salue à cet égard l'attitude des banques qui examineront les situations individuelles avec bienveillance et des collectivités publiques qui reconnaissent le cas de force majeure pour leurs fournisseurs dans les marchés publics, comme le Medef l'avait demandé.

Concernant les mesures, le Medef appelle à prendre des dispositions de très court terme pour assurer les liquidités des entreprises.

Il salue la décision de Bruno Le Maire de porter la garantie de Bpifrance à 90% (au lieu de 70%), comme il l'avait souhaité. Le Medef a également demandé au Gouvernement, qui l'a accepté, d'étendre les garanties Bpifrance aux ETI (en plus des TPE/PME) et de dé plafonner le forfait chômage partiel au-dessus du SMIC. Enfin, une exonération automatique et immédiate des charges sociales en cas de baisse brutale de chiffre d'affaires sera indispensable pour assurer la survie économique de milliers de PME directement impactées.

Le projet de fonds d'indemnisation annoncé par Bruno Le Maire doit apporter rapidement de la trésorerie aux entreprises menacées.

Au-delà de ces mesures d'urgence, le Medef plaide pour des actions structurelles de long terme destinées à rendre l'outil productif plus compétitif. Le pacte productif annoncé par le Gouvernement doit être accéléré et amplifié pour tenir compte de la situation exceptionnelle que nous traversons aujourd'hui et soutenir sur le long terme la production en France.

Assurer la continuité économique, c'est soutenir notre capacité nationale de rebond car les entreprises sont les principales contributrices à la croissance, à l'emploi et aux finances publiques.

La France doit agir vite, fort et en anticipation. Juguler l'épidémie est une urgence absolue. Sauver l'emploi et donc, nos entreprises, sera déterminant dans la gestion et la sortie de crise.

Pleinement mobilisé auprès des entreprises, le Medef a mis en place plusieurs dispositifs afin de fournir à ses adhérents un maximum d'informations sur l'épidémie de COVID-19 et sur les accompagnements proposés aux entreprises. En plus de l'organisation de visio-conférences avec les membres du réseau, le Medef a activé une messagerie dédiée pour répondre aux questions des entreprises : covid19@medef.fr

Contact : presse@medef.fr